

Calvados. Le Département va redistribuer des masques aux collégiens à la Toussaint

Tendance Ouest

1-2 minutes

Toute personne de 11 ans et plus doit porter le masque dans tout lieu public clos depuis le 20 juillet. La règle s'applique donc pour les 165 302 collégiens normands à l'école. Le Calvados a dépensé 32 000 euros pour pouvoir donner deux masques à tous les élèves qui rentrent en sixième.

Les cinquièmes, quatrièmes et troisièmes, eux, ont déjà reçu les masques lavables et réutilisables en mai dernier, lors du déconfinement. *"On va redistribuer des masques aux collégiens au moment de la Toussaint"*, annonce Jean-Léonce Dupont, le président du Département du Calvados. La priorité est que tous les élèves des 77 collèges du Calvados retrouvent les salles de classe en toute sécurité. Si la situation sanitaire s'aggrave comme en mars dernier, [l'académie a prévu deux scénarios](#). Le premier prévoit un modèle hybride avec une partie des cours en présentiel, à l'école, et l'autre à la maison, en visioconférence. Le second prévoit la fermeture partielle ou totale d'un collège. Dans ce cas, les cours se feront uniquement à distance.